



DELIBERATION

**présentée lors de l'Assemblée Générale de la CCI Haute-Savoie le 26 novembre 2020
et votée par consultation électronique le 1^{er} décembre 2020**

***Délibération en vue de donner mandat aux sociétés
PRÉ-VENANCE et AGIR RECouvreMENT,
pour le recouvrement amiable et judiciaire des créances de la CCI.***

CONTEXTE

La CCIR Auvergne-Rhône-Alpes pilote pour le compte des CCI de la région un pôle centralisé de comptabilité clients, en charge du traitement des encaissements et des relances des créances.

La CCIR a mis en œuvre une procédure de relance clients harmonisée au niveau régional, et dans ce cadre va se faire assister par un cabinet spécialisé pour le recouvrement amiable et judiciaire des clients qui restent débiteurs après relances.

La CCIR a passé un marché auprès du groupement de sociétés spécialisées :

PRÉ-VENANCE pour une phase amiable (pré-contentieux) et AGIR RECouvreMENT pour une phase amiable et judiciaire (contentieux).

DELIBERATION

A cet effet, il est demandé à l'Assemblée Générale d'autoriser le Président de la CCI HAUTE-SAVOIE à signer un mandat général donné au bénéfice de la société AGIR RECouvreMENT, afin de diligenter toutes démarches amiables et/ou judiciaires en vue du recouvrement des créances de la CCI HAUTE-SAVOIE.

En complément, et en tant que de besoin, le Président de la CCI HAUTE-SAVOIE pourra donner à la société AGIR RECouvreMENT un mandat unitaire si une action devait être engagée devant les tribunaux.

Résultat du vote

Quorum : 19

Nombre de membres : 38

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 27

BOURRET Marie-Elisabeth, BUCHHOLZER Jean-François, BUTTAY Jean-François, CARRIER Philippe, CECCON Christophe, DANOIS Véronique, DETURCHE Thierry, DIZERENS Sylvain, DUFOUR Annie, DUPESSEY Carole, FADILI Khadija, FEDELE Claude, FERIGO André, GAUD Yves-Edouard, HYZARD Jean-Louis, LATHUILLE Pierre, LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, MONOD Grégory, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, PLANCHAMP Marie-Pierre, POCHARD Olivier, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard.

Nombre de voix pour : 27

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de refus de vote : 0

**Le Secrétaire
Thierry DETURCHE**

**Le Président
Guy METRAL**